



## ASSEMBLEE GENERALE BDL DU 02.11.2023

Lieu : ancien pressoir de la maison Jaune à Cully

Ouverture de l'assemblée à 20h05.

- 1 **Liste de présence** signée par les personnes dans la salle : 22 présentes, 14 excusées, 3 absentes.
- 2 **Validation du procès-verbal de l'AG 2022** : il faut modifier le nom de famille de Gérard. PV accepté à l'unanimité.
- 3 **A Démission** : Margot Leresche, Christine Parisod ainsi que Michel et Madeleine Vacheron ont annoncé leur démission au club. Le président lit la lettre des Vacheron adressée aux membres. Celle-ci indique qu'ils ont eu énormément de plaisir à faire partie du club et démissionnent avec beaucoup de regrets en raison de problèmes de santé.
- 3**B Admissions** : 1 personne a demandé son admission au sein du club. Il s'agit de Jean-François Martin qui a réalisé sa demande par mail le 18 octobre 2023. Le président demande à l'assemblée d'accepter sa demande : oui à l'unanimité et par acclamation.

#### 4 **Rapport du président**

Voici les différents thèmes sur lesquels je souhaite revenir :

**Concours d'été** : il y a eu 248 parties jouées le mercredi et 243 le jeudi. 18 personnes sont venues jouer une fois ou plus.

La buvette a bien marché et a fait un bénéfice de 1600.-.

**Parties des retraités** : 17 personnes sont venues jouer une fois ou plus le lundi.

**Challenge Albert** : cette manifestation a eu lieu le 17 juin 2023 et 19 joueurs y ont pris part. Quelques familles ont rejoint toute l'équipe pour le repas de midi. Félicitations aux personnes présentes sur le podium : Savino (1), Mickaël (2) et Patrick (3). Applaudissement de la part de l'assemblée.

**Concours interclub à Remaufens** : cette journée a eu lieu le samedi 22 juillet 2023 et a accueilli 16 équipes de 2 joueurs. Les membres du club ont pu être rejoints et encouragés par quelques familles qui ont rejoint l'équipe pour le repas de midi. Le concours a été brillamment remporté par la famille Badel, une revanche du Challenge Albert ?

Anecdote à relever : alors que certaines personnes sirotaient encore une bière dans la soirée, la police a débarqué à 21h00 car ils cherchaient un joueur de Remaufens qui n'était pas rentré à la maison. Plus de peur que de mal, celui-ci était au restaurant pour fêter son anniversaire et avait oublié d'en avvertir sa famille.

**Concours de Cully** : malheureusement, en raison des mails qui sont partis directement dans les spams de la boîte des organisateurs, aucune équipe n'a pu participer à cette manifestation en 2023. Le comité fera en sorte de pouvoir inscrire 3 équipes en 2024.

**Aménagement des terrains et du cabanon** : les gros travaux sont maintenant derrière nous. En février, l'abris de jardin, bien repeint par Mario et Marie, a été retrouvé avec une porte en

moins (vandalisme). L'assurance n'est pas rentrée en matière et l'avons remplacée par nos propres moyens. Merci à Pedro qui l'a offerte.

Le couvert, construit par une entreprise proposée par Bob qui a également négocié le prix, est très apprécié de tous et nous est extrêmement utile. Le président du tennis nous le jalouse même, c'est dire ! De plus, toute l'équipe a été contente de la rapidité des travaux.

Merci également à Sylviane qui a offert une tondeuse à gazon qui sera bien utile !

**Des moments conviviaux** : cela devient une habitude, la troisième partie se dispute sous le couvert ou dans le cabanon et se termine par une bonne bouteille ou plus...

- **Brisolée** : elle aura lieu dimanche prochain, soit le 05 novembre 2023. Merci à Marie qui va amener les châtaignes du Tessin. Les personnes intéressées à s'inscrire à ce repas peuvent aller se présenter au président. Proposition faite : achat d'un chaudière à 250.- pour faire les châtaignes. Le comité va en discuter.
- **Raclette** : elle aura lieu après le concours d'hiver de Remaufens car il est possible que l'on regagne des meules de fromage. Affaire à suivre.

**Remerciements** : un grand merci à toutes les personnes qui se sont engagées un jour ou l'autre dans des travaux d'aménagement du site. Un remerciement tout particulier pour l'engagement hebdomadaire de deux membres : Anne-Marie et Savino. Pour cela, nous tenons à leur offrir un petit cadeau bien mérité. Encore merci !

**Information historique** : en résumé : lors de sa séance du conseil communal de Grandvaux, le 22 mars 1982, il a été question au point 5, de la création d'un terrain de pétanque au Genevrey. Deux de nos membres actuels étaient présents : Willy Badel et Bernard Ruffi. Nous lisons qu'à cette époque que la pétanque n'est pas un sport, mais un divertissement, qu'il faut apporter la preuve d'une certaine maturité pour avoir de l'aide financière, que le jeu de boule n'intéresse qu'une faible minorité de la population et n'est pas considéré comme utile à l'éducation des jeunes, qu'il faut refuser l'emplacement de 600 m<sup>2</sup> et surtout précise une dame que le terrain n'a pas les dimensions adéquates car le terrain doit avoir une longueur de 23m de long sur 6m de large.

Bien entendu il y a eu réaction de Willy et d'autres personnes, et même une proposition de Bernard de créer un terrain au collège des Monts. Enfin bref, tout cela pour dire que nous avons de la chance de nous trouver au centre sportif, comme quoi...

**Nom du cabanon** : nous souhaiterions donner un nom au cabanon. Voici trois propositions : le cabouchon, le catire-bouchon ou le cabanon du Bourg. Les propositions sont à transmettre au président d'ici à la fin de l'année et un choix sera fait.

Encore merci à tous pour cette très belle année, avec une météo exceptionnelle.

## 5 **Rapport de la trésorière**

S. Amaudruz indique que le compte de pertes et profits ainsi que le bilan sont à disposition sur les tables pour consultation et que son classeur peut être consulté. Voici plus de précisions.

**Dépenses** : frais généraux, assurances ECA + RC, aménagements intérieur et extérieur du cabanon, construction du couvert, amortissement du cabanon 7'440.00

**Produits** : cotisations 2023, dons et bénéfices buvette 4'487.90

Ce qui laisse une perte d'exercice (due à la construction du couvert) de **2'952.10**

Nous avons en caisse : 245.55  
Poste : 3'476.50  
BCV (compte épargne) : 7'073.20

<b>Soit un total en liquidité de</b>	<b>12'295.25</b>
En capital immobilisé (cabanon, polos, caisse buvette)	8'233.40
<b>Capital total de</b>	<b>21'980.75</b>

La trésorière se tient à disposition pour tout complément d'informations.

## **6 Rapport des vérificateurs des comptes**

Marie Brunori, rapportrice, informe que la vérification des comptes a eu lieu le 20.11.2023, au cabanon. Etaient également présents, Timothy Coe et Sylviane Amaudruz (la trésorière). Toutes les pièces justificatives ont été présentées et les comptes sont tenus de manière exacte. La rapportrice demande à ce que l'assemblée approuve les comptes tels que présentés précédemment et d'en donner charge à la trésorière ainsi qu'aux vérificateurs. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge en est donnée au comité. Les vérificateurs des comptes remercient la trésorière, Sylviane, pour tout le travail effectué.

## **7 Élection du président**

Daniel propose de se représenter en tant que président. Les membres le réélisent à l'unanimité et par acclamation.

## **8 Élection du comité (1 poste à repourvoir)**

Michel Collioud a annoncé sa démission du comité pour des raisons de santé, mais reste toutefois membre du club. Pour son remplacement, Monique Pasquini et Bob Davet se sont proposés. Monique Pasquini est élue par votation par l'assemblée. Félicitations à elle. Le reste du comité se représente (Sylviane Amaudruz, Anne-Marie Clément, Yasmine Collaud) et sont réélus à l'unanimité par l'assemblée.

## **9 Élection des vérificateurs des comptes**

Le président rappelle que les vérificateurs des comptes sont pris dans l'ordre alphabétique. Rapporteur : Timothy Coe (pour autant qu'il ne déménage pas)  
Vérificateur : Gérard Aucejo  
Suppléant : Bob Davet

L'organisation et les nouveaux vérificateurs de comptes sont approuvés par l'assemblée.

## **10 Fixation des cotisations**

Le comité propose le statu quo, soit 90.- par membre, 150.- pour les membres en couple et 45.- pour les membres du comité.  
Pas d'avis contraire donc maintien des cotisations ainsi.

## **11 Commission technique**

Les membres du comité remercient Stefan Gasser et Christophe Richoz pour leur travail.

## **12 Communication du comité**

Présentation du planning 2023 : les dates des différentes manifestations sont présentées (apéro de début d'année, concours d'hiver à Remaufens, concours d'été), une fiche est à disposition avec les dates.

Challenge Albert : ce dernier aura lieu le samedi 22 juin 2024.

Concours interclubs : cette année, ce dernier est prévu à Remaufens. La date suivra. Le comité est en train de regarder si un concours avec d'autres clubs peut être envisagé.

Repas de fin de saison : la date précise doit encore être convenue. La proposition est de le refaire au refuge de Grandvaux, comme l'année passée.

Travaux sur le terrain : il faudrait poser les pare-vents au cabanon, redonner une couche de peinture et poser une isolation (protection pour le soleil) sur le couvert.

### **13 Propositions individuelles**

Le président propose deux membres d'honneur : Michel Vacheron et Michel Collioud. L'assemblée valide cette proposition.

Mickaël propose de faire une troisième partie le mercredi et le jeudi. Etant donné que l'on doit terminer les jeux à 22h00, pourquoi ne pas chronométrer les parties ? La réponse est non. Ceux qui veulent jouer plus peuvent le faire à la fin des deux parties, mais pas dans le cadre du concours.

### **14 Divers**

Site internet : le président s'excuse pour le site internet car il n'a pas réussi à prendre le temps de le gérer. Il demande si quelqu'un aurait du temps pour le faire. Willy Badel indique que le site est visité tous les jours mais qu'il est vrai que personne n'a réellement beaucoup de temps pour s'en occuper. Il se propose toutefois de le faire (et d'y mettre notamment les résultats des concours d'été). Il précise que l'avantage du site internet est que tout reste en mémoire. Il indique également que ce serait possible de faire une partie publique et une partie membres. Il trouve de manière générale que ce serait bien de s'impliquer dans ce site internet, car c'est dommage que l'engagement financier mis dans le site soit perdu.

Marc Marletaz souligne qu'il ne faut pas trop charger le site, car il risque de ralentir son fonctionnement. Il indique également que les informations du dernier site sont à disposition si besoin.

Jean-Pierre propose son aide, en intérim, si besoin.

Proposition supplémentaire : utiliser les réseaux sociaux.

Remerciements : Danièle Zumkeller remercie et félicite le comité.

L'assemblée est close à 20h54.

Fait à Châtillens, le 02 mars 2024.

La secrétaire  
Yasmine Collaud

Le président  
Daniel Rey